

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 42141

présenté par

M. Dharréville et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

à l'amendement n° 24921 de M. Hutin

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 4 par les mots :

« dont la valeur n'est pas fixée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement se justifie par son texte même.